

Pôle Anney

Patinage artistique Anney-le-Vieux	Ski acrobatique La Semnoz	Village olympique Pringy
Patinage de vitesse (piste courte) Anney-le-Vieux	Biathlon Le Grand Bornand	Stade olympique Anney
Patinage de vitesse Seynod	Ski de fond La Clusaz	Cérémonie des médailles Anney
Curling Seynod	Saut à ski La Clusaz	Centre principal des médias Metz-Tessy / Epagny
Surf des neiges La Semnoz	Combiné nordique La Clusaz	

Pôle Chamonix Mont-Blanc

Ski alpin Chamonix Mont-Blanc Les Houches	Village olympique Chamonix Mont-Blanc
Hockey sur glace Chamonix Mont-Blanc Passy	Cérémonie des médailles Chamonix Mont-Blanc
	Centre secondaire des médias Chamonix Mont-Blanc

La Plagne

Bobsleigh La Plagne
Luge La Plagne
Skeleton La Plagne



Dossier Spécial Les Houches : ANNECY 2018

Le 22 juin 2010, le CIO (Comité International Olympique) a retenu Munich (Allemagne), Anney (France) et PyeongChang (République de Corée) comme villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2018. Au cours de la procédure de candidature, les villes citées ci-dessus sont invitées à soumettre une description détaillée de leur projet olympique. Elles feront également l'objet d'une analyse technique menée par un groupe d'expert. Le suspense sera levé le 6 juillet 2011.



« Anney et tout un territoire Savoie Mont-Blanc ont le désir d'organiser des Jeux au cœur des montagnes, dans un cadre réellement authentique, sur un terrain de Jeux naturellement doté des ingrédients essentiels aux sports d'hiver » explique Edgar Gropsiron, directeur général du comité de candidature. « Anney 2018, c'est aussi la volonté d'offrir des Jeux à taille humaine, sans démesure, exprimant la simplicité des gens de montagne et l'attachement aux valeurs essentielles. »

« La neige, la glace et vous »

Le visuel de candidature évoque la pureté et la force du geste sportif. Dans le prolongement d'un souffle de neige et de glace, un athlète se matérialise et s'élance pour décrocher la lune, incarnant le rêve de médaille de tout athlète ou de celui de décrocher les JO pour toute un territoire. Le «vous» ponctuant la signature « La neige, la glace et vous ! » lance une invitation à célébrer ensemble une immense fête du sport et de l'olympisme.

La promesse d'un rendez-vous magique au cœur des Alpes



La candidature d'Annecy est fortement légitime comme le prouvent les dix-huit atouts énoncés par le comité de candidature.

En 1924, l'organisation des premiers Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix ont initié un cycle de développement en montagne. Mais aujourd'hui, ce cycle montre ses limites face aux nouveaux défis : menaces sur l'environnement, nouvelles attentes du public... La volonté de la candidature d'Annecy est d'utiliser la puissance des jeux pour **ouvrir la voie à la montagne du XXI^e siècle** : une montagne plus respectueuse de l'environnement, plus accueillante et plus sportive. Autre ambition que celle d'organiser des **Jeux Olympiques d'exception qui laisseront un héritage fort** au territoire et à la famille olympique, au profit de la jeunesse et des générations futures.



Si l'on résume les points forts du projet d'Annecy 2018, il ressort la volonté d'offrir au monde les Jeux Olympiques de l'excellence sportive, économique et environnementale.



Des Jeux à la montagne

Deux pôles et trois sites : Annecy et la vallée de Chamonix

Toutes les épreuves se dérouleront dans un périmètre de 33 km de rayon, autour de deux pôles principaux, Annecy et Chamonix, distants de moins d'une heure et reliés directement par l'autoroute et le « Train des jeux ».

Sur les hauteurs d'Annecy : compétitions de ski freestyle et de Snowboard

À la Clusaz, au Grand-Bornand : ski nordique

Vallée de Chamonix : hockey, ski alpin

La Plagne : bobsleigh, luge, skeleton

Le Hockey est admis dès 1920 aux JO d'été d'Anvers avant ceux d'hiver de Chamonix.

Les épreuves de ski alpin combinent vitesse et technique. Les athlètes participent à la compétition dans les cinq disciplines : descente, superG, géant, slalom, super combiné

Réuni le jeudi 14 octobre, et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal a décidé d'apporter son soutien à la candidature d'Annecy 2018.

Le comité de candidature ANNECY 2018 a modifié, à la demande du CIO, le dossier initial pour ne retenir que trois sites : Annecy, La Plagne et la Vallée de Chamonix.

La Commune des Houches est sollicitée pour accueillir la totalité des épreuves de ski alpin de vitesse, hommes et dames, sur la Piste Verte.

Le dossier technique prévoit des investissements majeurs qui concernent essentiellement la reconfiguration de la raquette d'arrivée avec la création d'un parking semi-enterré d'une capacité de 600 places, la construction d'une nouvelle remontée mécanique desservant les départs des différentes épreuves, l'aménagement des pistes de ski supportant les compétitions et l'amélioration du réseau de neige de culture. Un accès piéton est également prévu pour desservir la raquette d'arrivée, depuis l'arrêt SNCF du Pont Sainte-Marie.

Le montant total de l'investissement est estimé à environ 50 millions d'euros HT.

Ce projet, qui s'inscrit dans la globalité du dossier concernant le site olympique pressenti de la Vallée de Chamonix, doit être analysé sous ses aspects:

- économiques
- environnementaux
- sociaux

qui sont les critères classiques du développement durable. Les enjeux sont locaux, au niveau de la Commune des Houches, mais doivent être examinés attentivement également à l'échelle de la Communauté de Communes, laquelle forme notre bassin de vie.

Accueillir les Jeux Olympiques constitue une formidable opportunité en terme d'économie touristique et de développement local. La notoriété apportée par cet évènement sportif vu mondialement, la restructuration de notre domaine skiable et son optimisation en terme de capacité et de fonctionnement, le traitement du stationnement avec un parking à haute capacité en connexion directe avec l'échangeur des Trabets et la Route Blanche sont autant d'éléments positifs.

Le projet Olympique doit prendre en compte le traitement social des impacts sur la Vallée de Chamonix et nous rejoignons et soutenons la position de la Commune de Chamonix, notamment en ce qui concerne le futur Village Olympique et son avenir en matière d'offre de logement social et pérenne. Nous devons également être particulièrement attentifs aux effets pervers éventuels sur la pression immobilière et la difficulté accrue d'accéder au logement et à la propriété pour les populations résidentes. Pour pallier ces difficultés attendues, nos documents d'urbanisme (PLU, SCOT) devront être mis en cohérence avec les échelles territoriales adaptées (Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, Pays du Mont-Blanc).

Le traitement environnemental est la clef de l'acceptation et de la réussite du projet Olympique. La Commune des Houches et la Vallée de Chamonix se sont lourdement engagées dans une politique de Développement Durable ambitieuse et exemplaire, notamment à travers deux documents directeurs : le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Climat Territorial. Il ressort de l'analyse technique du dossier que les JO constituent une importante accélération des politiques publiques en matière de transports en commun, tant pour l'accès par le train Grandes Lignes (TGV), TER que pour notre offre locale dite «Tram-Train».

Les investissements pressentis sur Les Houches ne comportent aucun volet immobilier ou routier. Ils prévoient une restructuration du domaine skiable et du parc des remontées mécaniques, sans augmentation majeure de la capacité d'accueil. En effet, la construction de la nouvelle remontée mécanique au départ des Trabets implique nécessairement la suppression d'installations anciennes ou mal positionnées.

La construction d'un parking semi-enterré, sous la raquette d'arrivée et à proximité immédiate de la Route Blanche, est de nature à apporter une réponse durable aux problèmes récurrents de stationnements et de circulation. La connexion entre le train, le bus, le futur parking des Trabets et les gares de départ des remontées mécaniques des différents sites de la Vallée de Chamonix permet de conforter et développer une vraie stratégie de transport durable.

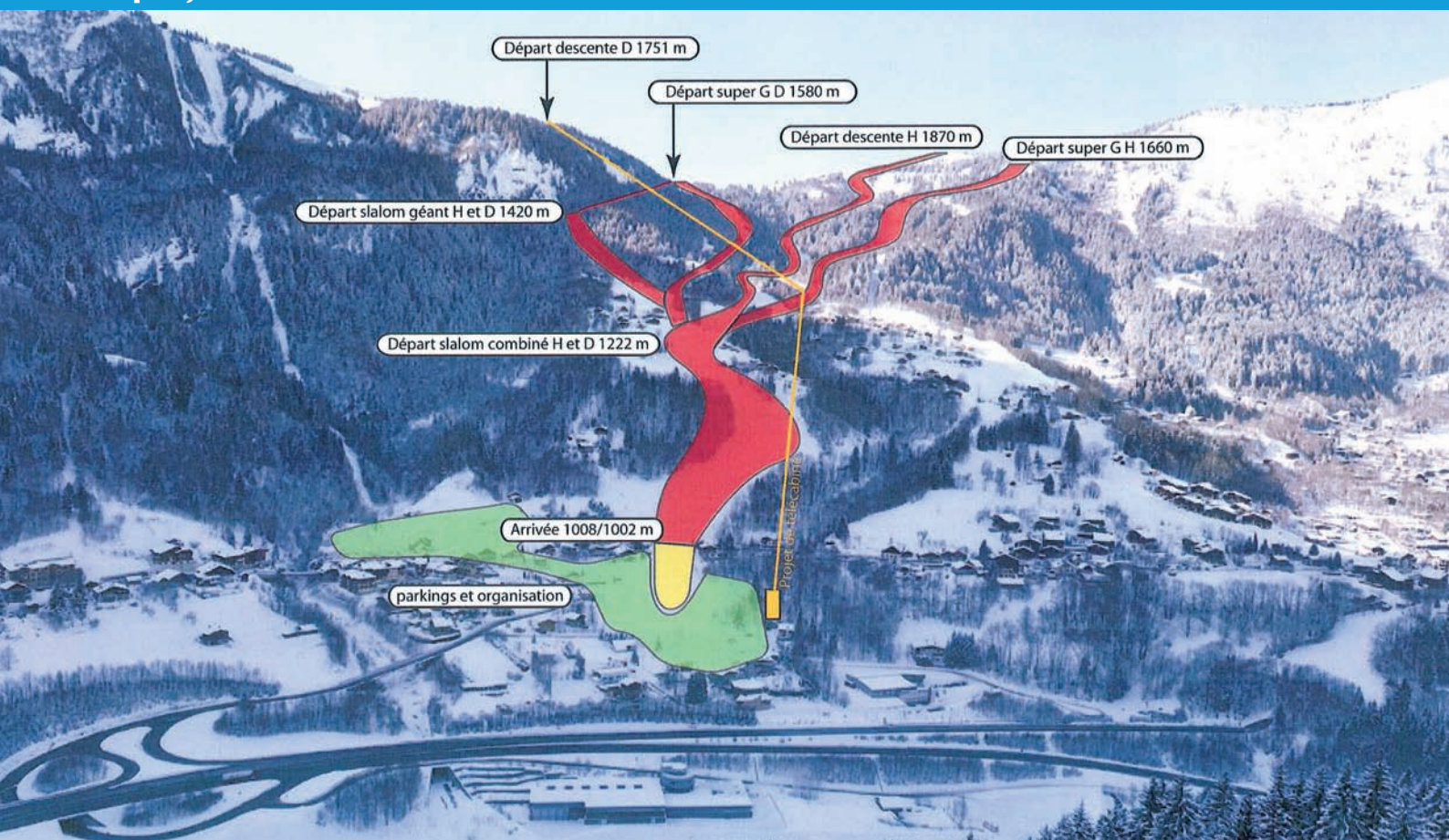
Enfin, la Commune des Houches tient à rappeler que le respect des engagements pris par l'équipe municipale en terme d'investissements et d'amélioration des services, est une condition non négociable. La participation de la Commune des Houches au projet olympique doit d'envisager sous une triple condition :

- respect des investissements et des actions annoncées pour le mandat en cours.
- préserver l'avenir et les capacités d'investissements pour les projets municipaux.
- éviter toute hausse de la fiscalité qui pourrait être induite par les JO.

Une proposition sera transmise au Comité de Candidature courant octobre 2010, tenant compte de ces observations préalables.

Patrick DOLE
Maire

Le projet des Houches



Site	Equipement	Epreuve	Nature des travaux	Acquisitions foncières	INSTALLATIONS DEFINITIVES (millions d'€)						Installations définitives - Dossier de requérance	Ecart par rapport à requérance	Commentaires	INSTALLATIONS PROVISOIRES		RECONVERSION (Maîtrise d'œuvre incluse)	
					Remontées mécaniques	VRD	Neige artificielle	Aménagements non sportifs	Aménagements sportifs	Total (hors foncier)				Coût HT installations provisoires	Nature de la reconversion	Coût HT	
Les Houches	Stade de ski alpin	Ski alpin homme	Aménagements	4,9	19	13	8,2		7,6	47,8	37,2	10,6	RM = TC en deux tronçons	4,6			
Chamonix Richard Bozon	Patinoire	Hockey sur glace femmes	Mise à niveau			3,9			30,1	34	26,1	7,9	Devis ACE pour QVR	4,2	Patinoire et espace sportif hors-glace	2,3	

❄️ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Dole** ❄️
Mairie des Houches - B.P. 1 - 74310 Les Houches - Tél. 04 50 54 40 04 - Fax : 04 50 54 55 22
www.leshouches.fr

Coordinateur du comité de rédaction : Préambule – Jessica Compois
 Crédit photo : comité de candidature - Hockey : JM Favre WoolooMooloo/Anney 2018 - Ski alpin : Agence Zoom/Anney 2018
 Infographie - Impression : **Cybergraph Chamonix** - tél. 04 50 53 4810

Retrouvez le bulletin municipal sur le site internet : www.leshouches.fr

